

## **COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 27 Octobre 2025**

*Ouverture de la séance à 20 H 00 – 7 conseillers présents (B. Reynaud excusé)  
M. Jean-Philippe DEMOULIN a été désigné comme secrétaire de séance.*

### **★ Ordre du jour :**

#### **► Convention de passage avec la centrale photovoltaïque de Chanenc :**

Mme Le Maire explique que certains éléments de cette convention sont encore en cours de négociation, qu'il n'est donc pas possible de se prononcer sur cette dernière et annonce qu'elle retire cette délibération de l'ordre du jour.

#### **► Approbation et modification des statuts du TE-SDE 04 :**

Madame Le Maire informe les membres du Conseil municipal que les statuts du Syndicat, inchangés depuis 2017, nécessitent d'être mis à jour afin de :

- modifier la nature juridique du TE-SDE04 : qui devient un Syndicat Intercommunal à Vocation Multiples (SIVOM) au lieu d'un Syndicat mixte,
- tenir compte des évolutions juridiques : mise à jour des références juridiques en lien avec l'évolution législative et réglementaire, notamment le Code de la commande publique et le Code général des collectivités territoriales,
- clarifier l'accompagnement qu'il propose : aux porteurs de projets, à ses membres et à des tiers,
- étendre ses compétences optionnelles : en plus des infrastructures de recharge pour les véhicules électriques, le syndicat pourrait intervenir dans de nouveaux domaines (réseaux et infrastructures de communications, gaz, réseaux publics de chaleur et/ou de froid, éclairage public ou énergies renouvelables), ou dans le cadre d'activités accessoires (conseil, assistance administrative, ou accompagnement des collectivités dans leurs démarches d'efficacité énergétique...).

#### **► Modification du tableau des emplois :**

Mme le Maire rappelle à l'assemblée qu'actuellement le tableau des emplois prévoit que le poste de Secrétaire administrative ne peut être pourvu que par un grade d'Adjoint administratif. Elle propose, pour faciliter un éventuel recrutement d'ouvrir ce poste aux grades suivants : Adjoint administratif, Adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe ou de 1<sup>ère</sup> classe, Rédacteur, Rédacteur principal de 2<sup>ème</sup> classe ou de 1<sup>ère</sup> classe. Le Conseil Municipal accepte cette proposition à l'unanimité.

#### **► Approbation du RPQS 2024 (Rapport sur le Prix et la Qualité du Service de l'eau potable) :**

Il ressort de ce rapport, dressé sur la base des informations annuelles fournies par VEOLIA, que le rendement de notre réseau a diminué en 2024. Il est passé de 65,7 % (2023) à 61,9 % (2024). Le volume mis en distribution est de 36 856 m<sup>3</sup> (34 895 m<sup>3</sup> en 2023) et les pertes s'élèvent à 14 053 m<sup>3</sup> (11 985 m<sup>3</sup> en 2023). Après discussion, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le rapport 2024.

★ **Questions et informations diverses :**

- **Subventions 2026** : il faut déterminer les demandes faire en 2026, auprès de l'Etat et de la Région.
- **Crue du 28.08.2025** : les élus échangent sur le compte-rendu des travaux supervisés par le Service GEMAPI de la CCVUSP et se félicitent de la qualité du travail effectué. Par ailleurs un point a été fait avec le service de la CCVUSP des risques naturels et dans l'ensemble cette crise a été plutôt bien gérée même si certains points doivent être améliorés. L'absence de certains représentants des services de l'Etat a été signalée par Mme le Maire en haut lieu.
- **Congrès des Maires du Département le 16.10.2025 à Château-Arnoux** : à l'issue de cette rencontre, l'Association des Maires du Département et l'Association des Mairies Rurales du 04 ont finalisé 3 partenariats : avec le Parquet de Digne (favoriser les échanges entre la justice et les communes, protection des élus...), avec l'ordre des Avocats du Barreau des AHP (accompagnement juridique renforcé des élus) et avec la Fédération de Pêche des AHP (coopération entre les communes et les acteurs de la protection des milieux aquatiques).
- **Nettoyage des locaux communaux** : Mme le Maire a rencontré le nouveau propriétaire de l'entreprise de nettoyage de la Commune (bureaux et salle des fêtes) pour débuter une nouvelle collaboration.
- **Ubaye Tourisme** : le point a été fait sur l'attente de la Commune. Des projets de spectacles dans la Commune ont été évoqués lors d'une rencontre en mairie.
- **GEMAPI** : ce service de la CCVUSP qui s'occupe des risques d'inondations a amorcé un travail sur ses compétences. Un 2<sup>e</sup> comité de pilotage devrait se réunir courant Novembre.
- **Finances publiques** : lors de la réunion avec la Direction Générale, il a été confirmé qu'en raison d'un personnel de moins en moins nombreux, les délais de traitement de la comptabilité des communes s'allongent.
- **SCOT (schéma de cohérence territoriale)** : Un comité de pilotage, qui se réuni une fois par mois, travaille sur le lancement d'une pré-étude.
- **Obligations légales de débroussaillement (OLD)** : la réglementation est considérablement durcie pour la commune. Une cartographie va devoir être établie et une possible subvention pourrait être obtenue malgré des délais extrêmement courts.

*La séance est levée à 22 h 00*